

la fameuse proposition : « Un de la Trinité a été crucifié. » Les moines de Scythie soutenaient ce dogme, malgré les décisions de prélats orthodoxes; comme ils refusaient de s'en tenir au jugement de leurs évêques, ils vinrent à Rome pour demander l'opinion du saint-père; mais le comte Justinien et Dioscore, l'un des légats qui les avaient déjà condamnés, écrivirent à Hormisdas contre ces moines brouillons, qui furent chassés honteusement de la ville.

Ainsi les catholiques triomphaient partout; Dorothee, évêque de Thessalonique, avait même été arrêté et conduit à Héraclée, par ordre de l'empereur, en attendant que l'on jugeât son affaire; mais les légats ayant voulu exiger qu'il fût conduit à Rome avec le prêtre Aristide, pour être l'un et l'autre déposés et excommuniés, Justin refusa de leur donner une telle satisfaction, et se contenta même d'obliger Dorothee à envoyer des députés au pontife pour faire sa soumission; et il le rétablit ensuite sur son siège.

Le saint-père mourut dans le mois de septembre 523, ayant gouverné l'Église l'espace de neuf années.

Hormisdas, dans l'exercice de ses fonctions, avait montré une excessive ambition et un fanatisme implacable. Nous ne comprenons pas que l'Église ait pu lui accorder les honneurs de la canonisation; à moins qu'elle n'ait voulu glorifier la générosité du pontife pour les couvents et pour les basiliques, et le récompenser d'avoir poursuivi les malheureux hérétiques, les nestoriens, les eutychiens, les ariens, les pélagiens et les manichéens, qu'il faisait fouetter publiquement, hommes et femmes, avant de les envoyer en exil.

JEAN I^{er},

JUSTIN I^{er},
empereur d'Orient.

55^e PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Election de Jean I^{er}. — L'empereur Justin persécute les ariens. — Théodoric envoie le pontife en Orient. — Miracle du cheval du pape. — Autre miracle de Jean. — On lui rend de grands honneurs à Constantinople. — Son orgueil. — Sa fourberie. — Le pape est arrêté par Théodoric. — Il meurt en prison. — Réflexions sur son titre de saint.

Le saint-siège resta vacant six ou sept jours; ensuite on élut, pour le remplir, Jean, surnommé Catelin le Toscan, fils de Constantin, qui régna deux ans et neuf mois, d'après le savant Holstein. D'autres écrivains prétendent que cette chronologie n'est pas exacte, et qu'il est impossible de fixer la durée du pontificat de Jean.

La paix dont l'Église commençait à jouir après la réunion des Orientaux fut bientôt troublée par le fanatisme de l'empereur Justin, qui avait juré d'exterminer les hérétiques et les ariens; folle entreprise, digne d'un prince stupide, qui ne connaissait ni ses intérêts ni ceux de ses sujets! Il fit publier des édits pour obliger les ariens à se convertir, et les menaça des supplices les plus cruels.

Dans leur désespoir, les malheureux persécutés eurent recours à Théodoric, qui écrivit en leur faveur à Justin; mais ses lettres n'ayant pu changer les dispositions de l'empereur, celui-ci irrité du mépris que l'on témoignait en Orient pour

sa médiation, et soupçonnant que la politique romaine n'était point étrangère aux coups portés contre l'arianisme, fit venir Jean à sa cour, et lui ordonna de se rendre comme ambassadeur à Constantinople pour faire révoquer les ordres de Justin. Il menaça même le pontife de traiter avec rigueur les catholiques d'Italie, si l'on poursuivait encore les ministres de sa croyance, et si l'empereur ne consentait à rendre immédiatement aux ariens les églises qui leur avaient été enlevées.

Ce prince était d'autant plus disposé à user de représailles, qu'il voyait avec quelle ingratitude on lui tenait compte des services importants qu'il avait rendus à l'Église romaine, et de l'extrême tolérance qu'il avait toujours montrée pour les orthodoxes de ses états.

Théodoric, en éloignant le pontife sous le prétexte d'une pompeuse ambassade, n'avait pas seulement le projet de faire rendre l'exercice de leur culte aux malheureuses victimes du fanatisme de Justin, mais encore il voulait faire cesser les complots qui se tramaient dans le sénat contre sa vie, et dont le saint-père était le plus ardent fauteur.

Jean n'osa point résister aux ordres du roi, et se mit en route avec les autres ambassadeurs.

La légende raconte plusieurs miracles que fit le saint-père pendant son voyage : « Lorsque Jean fut arrivé dans la ville » de Corinthe, dit le pieux chroniqueur, il fit demander » un cheval de main pour continuer son voyage; on lui » donna celui d'une des premières dames du pays; et le len- » demain, après s'en être servi, il le renvoya à sa maîtresse. » O prodige! la dame qui auparavant était accoutumée à

» monter ce cheval ne put jamais le dompter, et fut obligée » de le faire ramener au pontife. »

Grégoire le Grand explique pieusement cette fable, et en ajoute une autre encore plus extraordinaire : il prétend qu'en entrant à Constantinople par la porte Dorée, un aveugle pria le saint-père de lui rendre la vue; ce qu'il fit en lui mettant la main sur les yeux, en présence de tout le peuple.

Anastase le bibliothécaire ne parle point de ces miracles : il nous apprend seulement qu'on rendit à Jean de grands honneurs, et que les populations allèrent à sa rencontre jusqu'à douze milles, bannières et enseignes déployées. L'empereur, ravi de pouvoir contempler le successeur de saint Pierre, se prosterna à ses pieds, et lui demanda à être couronné de sa main.

Le patriarche Épiphane invita ensuite le pape Jean à officier; celui-ci, par un sentiment d'orgueil inconcevable, ne voulut accepter cet honneur qu'après avoir obtenu d'être assis non-seulement à la première place, mais encore sur un trône. Le patriarche de Constantinople se rendit aux désirs du saint-père, non parce qu'il le regardait comme son supérieur en dignité, mais parce qu'il considérait en lui l'ambassadeur d'un puissant roi.

Exalté par son fanatisme, l'empereur repoussait toutes les remontrances au sujet des ariens; alors Jean, ayant recours aux larmes, lui représenta que sa conduite envers les hérétiques aurait de terribles conséquences pour les catholiques d'Italie, et il lui arracha la promesse de rendre aux ariens la liberté de leur culte. D'autres historiens soutiennent au contraire que le pontife, bien loin de s'acquitter de la mission

dont le roi Théodoric l'avait chargé, encourageait l'empereur dans l'extravagant dessein qu'il avait formé d'exterminer les ariens.

Mais tous conviennent qu'au retour de son ambassade, Jean fut arrêté à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Théodoric, dont la modération ne s'était jamais démentie pendant l'espace d'un très-long règne, ne se serait jamais porté à cette violence s'il n'avait acquis des preuves certaines de la trahison de ses ambassadeurs.

Le pontife fut condamné à finir ses jours dans un cachot, où il mourut le 27 mai 526 : son corps fut transporté à Rome et enterré à Saint-Pierre.

L'Église honore sa mémoire comme celle d'un saint martyr; cependant nous devons avouer qu'il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont fait décerner les honneurs de la canonisation à un pape qui avait été justement puni de son ambition déréglée, et qui d'ailleurs n'avait pas souffert une mort violente.

FÉLIX IV,

JUSTIN I^{er},

JUSTINIEN,

empereurs.

CHILDEBERT,

roi

de France.

56^e PAPE.

Election de Félix par le roi Théodoric. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — L'élection des évêques de Rome appartenait au peuple. — Corruption du clergé. — Condamnation des semi-pélagiens. — Rigueurs du pape contre un moine. — Miracle ridicule attribué au saint-père. — Réflexions sur les miracles rapportés dans les légendes. — Mort de Félix.

Félix, quatrième du nom, fut élevé sur le saint-siège par l'autorité du roi Théodoric : il était Samnite de nation, et fils de Castorius. Les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de cette élection, laissent supposer que l'ambition des prêtres avait excité des brigues et des désordres parmi le clergé pour donner un successeur à Jean, et que Théodoric interposa son autorité pour maintenir la paix dans Rome. C'est du moins ce que confirme une lettre du roi Athalaric, dans laquelle ce prince exhorte le sénat à se mettre sous la conduite du pape que son prédécesseur avait choisi, et à faire cesser toutes les querelles.

Fleury a cité cette lettre d'Athalaric en dissimulant les faits qu'elle contient; et dans son amour pour le siège de Rome, il a préféré flétrir sa réputation d'historien et encourir la réputation d'un faussaire, plutôt que d'avouer la vérité.

Il est prouvé par les témoignages les plus authentiques qu'à cette époque l'élection des évêques était encore un droit du peuple, et que pour jouir de leurs dignités les pontifes devaient être confirmés par le prince. Le judicieux Fra-Paolo le fait remarquer lui-même dans son excellent traité des matières bénéficiales, que des critiques attribuent au Père Fulgence, son compagnon.

L'histoire ne nous apprend rien des actions de Félix IV : seulement Cassiodore dit que l'empereur Valentinien II avait autrefois publié une loi qui soumettait le pape au jugement des magistrats séculiers pour de certaines causes, et que cette loi, avilissante pour le saint-siège, fut révoquée par le roi Athalaric, à la prière de Félix IV. Ce prince publia ensuite un édit pour exhorter les ecclésiastiques à réformer leurs mœurs, et pour arrêter les débordements d'une affreuse corruption qui s'était introduite dans le clergé de Rome.

La secte des semi-pélagiens continuait à faire des progrès et s'était répandue jusque dans les Gaules : les évêques du pays assemblèrent alors un concile à Orange pour condamner l'hérésie, et envoyèrent leurs décrets pour être soumis à l'approbation du saint-père. Mais la lettre synodale du concile d'Orange ne parvint en Italie qu'après la mort de Félix ; et Boniface, son successeur, souscrivit sans observation à la sentence prononcée contre les pélagiens.

Dans la même année, un moine appelé Équice, prétendant avoir reçu du ciel le pouvoir d'exercer les fonctions pastorales, parcourait les villes et les campagnes, dédiait solennellement les églises, consacrait des prêtres, donnait la confirmation et se faisait adorer par les fidèles. Son audace



excita l'indignation des clercs de l'Église romaine, qui dirent à Félix : « Très-saint-père, un moine se donne l'autorité de » prêcher, et s'attribue vos fonctions, tout ignorant qu'il » est !... Nous vous supplions de le faire arrêter, afin qu'il » connaisse la rigueur de la discipline !... » Le pape ordonna à Julien, alors défenseur de l'Église romaine, et depuis évêque de Sabine, de s'emparer du coupable et de lui faire subir les plus cruelles tortures. Pendant la nuit les ordres furent changés ; et Julien en ayant demandé la cause, il lui fut répondu que le pontife avait été épouvanté par une vision, et qu'un ange lui avait défendu de persécuter le serviteur de Dieu.

Il n'est pas étonnant que le pape Grégoire le Grand, dont tous les écrits sont remplis de prodiges, ait adopté cette fable ; mais nous devons être étonné que Fleury l'ait rapportée comme une histoire véritable. Ces sortes de miracles ne devraient trouver place que dans les légendes ; ou du moins on devrait avertir les fidèles que ces contes pieux ne peuvent servir qu'à répandre le ridicule sur la religion catholique, bien loin de relever sa majesté et de fournir une preuve de sa divinité.

Félix mourut le 12 octobre 529, après trois années de pontificat. Parmi les monuments les plus remarquables qui furent élevés sous son règne, on cite la basilique de Saint-Cosme et Saint-Damien, et celle de Saint-Saturnin, qui avait été entièrement dévorée par les flammes et qu'il fit reconstruire.

Sous ce pontificat, saint Benoît, ce célèbre fondateur d'un grand nombre d'ordres religieux en Occident, publia sa

règle monastique, qui repose sur ce principe : « Ceux-là sont » véritablement chrétiens qui vivent du fruit de leur travail. » Tous les articles de ses admirables règlements tendent à former des agrégations d'hommes laborieux, auxquels le pieux abbé impose l'obligation d'employer leur activité et leur intelligence à des travaux utiles ou productifs.

Benoît était issu d'une famille illustre de Noscia, ville du duché de Spolette. Il avait fait ses études à Rome, et s'était distingué par ses progrès rapides dans les sciences et dans les lettres. Malgré la brillante carrière que pouvaient lui ouvrir dans le monde son nom et sa fortune, il abandonna, à l'âge de dix-sept ans, parents, amis, patrie, pour se retirer dans une caverne, au milieu du désert de Subiaco, à quarante milles de la ville sainte. Après avoir passé trois ans dans la prière et dans la méditation, il s'associa quelques pèlerins qui, attirés par sa réputation de sainteté, étaient venus le visiter, et bâtit des cellules pour les loger. Sa petite troupe s'augmentant tous les jours, les populations païennes les plus voisines en prirent ombrage et l'obligèrent à se retirer au Mont-Cassin, où il rencontra d'autres idolâtres. Saint Benoît les convertit par ses prédications éloquentes, et transforma leur temple, qui était consacré à Apollon, en une basilique chrétienne dédiée au vrai Dieu. Près de la nouvelle église il construisit ensuite un immense monastère qu'il gouverna pendant quatorze années. Après lui, ses compagnons, héritiers de sa pensée, continuèrent à défricher les landes, à dessécher les marais et à copier les anciens manuscrits, ces trésors que l'antiquité avait légués aux âges futurs.

BONIFACE II,

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

57° PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Ambition du clergé. — Élection de Boniface. — Schisme de Dioscore. — Anathème contre l'antipape après sa mort. — Boniface extorque la signature du clergé. — Les deux papes sont accusés de simonie. — Boniface viole les canons. — Il s'avoue coupable de lèse-majesté. — Étienne de Larisse. — Mort du pape.

Après la mort de Félix, les brigues se renouvelèrent pour lui donner un successeur. A cette époque, l'ambition des prêtres était poussée aux dernières limites; la liberté commençait à être bannie des élections, et tous ceux qui avaient des richesses ou de puissants amis pouvaient seuls aspirer aux honneurs de l'épiscopat.

Boniface II, Romain de naissance, fils de Sigisvult, de la race des Goths, fut élu pour succéder à Félix IV, et ordonné dans la basilique de Jules : mais un autre parti choisit le diacre Dioscore, qui fut ordonné dans l'église de Constantin. Le schisme dura vingt-neuf jours, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Dioscore, que nous croyons être le même qui fut envoyé en ambassade à Constantinople par Hormisdas. Boniface, tranquille possesseur du saint-siège, poursuivit sa vengeance contre son compétiteur, et le fit anathématiser même après sa mort : la bulle d'excommunication fut signée par le clergé, et déposée dans les archives de l'Église, comme un monument

éternel de sa vigueur apostolique. Le pontife accusait Dioscore de simonie; et il paraît, d'après un rescrit du roi Athalaric, que son accusation était fondée : mais Boniface s'était rendu coupable du même crime, suivant les rapports d'Anastase le bibliothécaire.

Ensuite le pape ayant assemblé un concile dans la basilique de Saint-Pierre, fit rendre un décret qui lui donnait le pouvoir de désigner son successeur, et il obligea les évêques, par écrit et par serment, à reconnaître en cette qualité le diacre Vigile. Peu de temps après on tint un autre concile, et le décret fut cassé comme contraire aux canons et à la dignité du saint-siège. Le pontife se reconnut coupable de lèse-majesté, usurpateur des droits du souverain, et il jeta sa bulle dans les flammes en présence des évêques et du clergé.

La même année, après le consulat de Lampade et d'Oreste, Étienne, évêque de Larisse, adressa des plaintes au pape sur une nouvelle hérésie dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous : à cette occasion, on tint à Rome un troisième concile, où Théodose, évêque d'Echnice en Thessalie, présenta la requête d'Étienne. On ignore la décision des Pères.

Boniface mourut vers la fin de l'année 531 : ce pape s'était montré pendant son règne très-religieux observateur du culte des anges, et avait fait bâtir une église magnifique en l'honneur de l'archange saint Michel.

JEAN II, SURNOMMÉ MERCURE,

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

58^e PAPE.

CHILDEBERT
roi de France

Avarice des prêtres. — Élection de Jean Mercure. — Plaintes contre les élections simoniaques. — Décret du roi Athalaric, gravé sur des tables de marbre. — État de l'Église d'Orient. — Justinien envoie de riches présents au pape. — Jean condamne les acémètes. — Il approuve la doctrine anathématisée par Hormisdas. — Il déclare « qu'une des trois personnes de la Trinité a été crucifiée. » — Contradiction des jugements du saint-siège. — Contumeliosus. — Mort de Jean Mercure.

Il existait si peu de bonne foi et de véritable religion dans le clergé de Rome, que pour parvenir au pontificat les prêtres distribuèrent tous leurs trésors en argent; d'autres engageaient leurs palais; quelques-uns, moins scrupuleux encore, faisaient des promesses sur les biens de l'Église. Enfin le saint-siège se trouvant à l'encan, Jean II, surnommé Mercure à cause de son éloquence, paya des sommes énormes à ses compétiteurs, et obtint la tiare pontificale.

La corruption était parvenue à un si haut degré, que les sénateurs vendaient publiquement leurs suffrages; et pour ne point profaner la Divinité, nous dirons que le Saint-Esprit ne dirigeait pas l'élection des papes de cette époque :